

## **Stages saison 2024**

### **Amélioration des pratiques de préparation des jeunes chevaux de CSO – préparation à la labellisation cavalier SHF**

#### **Prérequis**

---

Cavaliers professionnels participant au circuit Cycle Classique SHF CSO, avec 3 jeunes chevaux minimum, titulaires d'une licence pratiquant à jour, non-inscrits sur une liste fédérale (groupe 1 et 2).

#### **Objectifs**

---

Objectif 1 : Appréhender les potentialités/lacunes du jeune cheval pour envisager au mieux sa progression vers le circuit Jeunes chevaux SHF

Objectif 2 : Faire progresser le jeune cheval sur le plat en prenant en compte ses capacités et son potentiel dans un objectif de valorisation et de commercialisation, et dans le respect du bien-être animal

Objectif 3 : Faire progresser le jeune cheval à l'obstacle en prenant en compte ses capacités et son potentiel dans un objectif de valorisation et de commercialisation, et dans le respect du bien-être animal

#### **Contenu pédagogique – Plan de formation**

---

##### **Session 1 – J1**

1. Dressage (3h) – pratique à cheval
  - Être capable de travailler le jeune cheval dans la justesse en respectant sa locomotion.
  - Être capable d'établir un contact régulier entre la main du cavalier et la bouche du cheval.
  - Être capable de contrôler la propulsion du cheval en ligne droite et sur les courbes.
2. Dressage (3h) – pratique à cheval
  - Être capable de demander un changement d'attitude au cheval en le gardant tendu sur ses deux rênes aux 3 allures.
  - Être capable de contrôler la propulsion du cheval dans les assouplissements latéraux et longitudinaux sur le plat.
3. Théorie en salle (1h)

##### **Session 1 – J2**

4. CSO (3h) – pratique à cheval
  - Être capable de maîtriser les fondamentaux de la discipline : Impulsion-Équilibre-Direction.
  - Être capable de se positionner correctement sur son cheval de manière à bien s'équilibrer et avoir des actions justes et claires pour être compris du cheval
  - Être capable d'instaurer un climat de confiance mutuelle entre soi et ses chevaux
5. CSO (3h) – pratique à cheval
  - Être capable de maîtriser un tracé précis lors d'un enchaînement d'obstacles simples.
  - Être capable de contrôler l'amplitude sur une ligne au galop.
  - Être capable de contrôler la propulsion du cheval à l'abord et sur le franchissement de lignes d'obstacles et de combinaisons.
6. Debriefing de la session 1 (1h) – restitutions, plan de progrès
  - Objectifs de la préparation d'un jeune cheval, de sa formation et de la valorisation

- Debriefing de la session 1 par cavalier
- Elaboration d'un plan de progrès individuel

### Session 2 – J1

#### 7. Dressage (3h) – pratique à cheval

- Être capable d'introduire progressivement le travail latéral dans une séance chez le jeune cheval.
- Être capable de contrôler la conduite du cheval dans les déplacements latéraux.
- Être capable de conserver un fonctionnement juste longitudinalement aux 3 allures.

#### 8. Dressage (3h) – pratique à cheval

- Être capable de contrôler l'équilibre latéral et longitudinal du cheval sur des courbes et sur le droit aux trois allures.
- Être capable de préparer le changement de pied de galop de son cheval en contrôlant l'équilibre, l'allure et le fonctionnement du cheval

#### 9. Théorie en salle (1h)

### Session 2 – J2

#### 10. CSO (3h)

- Être capable de positionner et travailler des lignes d'obstacles
- Être capable d'aborder des obstacles particuliers tels que des bidets, rivières, soubassements
- Être capable de monter des combinaisons à deux ou trois éléments et savoir comment les aborder

#### 11. CSO (3h)

- Être capable de contrôler la propulsion (vitesse et équilibre) du cheval lors d'un enchaînement incluant des obstacles dans les courbes.
- Être capable de réaliser un parcours complet en s'analysant et en corrigeant ses erreurs

#### 12. Séance théorique + Debriefing de la session 2 (1h)

- Bien monter ses exercices de travail pour optimiser la préparation du jeune cheval
- Mettre en place des exercices à difficultés croissantes pour faciliter l'apprentissage
- Répéter les exercices pour aider à l'assimilation du jeune cheval
- Debriefing de la session 2 par cavalier
- Bilan collectif

### Session 3 – J1

#### 13. Dressage (3h)

- Être capable d'améliorer la qualité du galop du cheval en abordant différents exercices.
- Être capable de travailler l'affermissement du galop en maintenant l'amplitude, le rebond et la cadence de l'allure.

#### 14. Dressage (3h)

- Être capable de changer la cadence de son cheval (croissante et décroissante) sans modifier l'attitude générale
- Être capable d'agir sur son cheval avec un minimum d'actions visibles
- Être capable de dérouler un parcours de barres au sol en conservant le cheval dans une même attitude : allure, impulsion, cadence et équilibre

#### 15. Théorie en salle (1h)

## Session 3 – J2

### 16. CSO (3h) – pratique à cheval

- Construire la séance et les exercices individualisés pour favoriser la progression jeune cheval
- Être capable de maîtriser l'abord et l'encadrement des différents profils d'obstacles.
- Être capable d'adapter la propulsion au type de profils et aux distances proposé dans un parcours d'obstacles.
- Être capable de détecter les points forts et les points faibles dans la technique de saut d'un jeune cheval à l'obstacle.
- Être capable d'adapter les exercices à mettre en place en fonction des points d'amélioration détectés chez le jeune cheval.

### 17. CSO (3h) – pratique à cheval

- Être capable d'adapter sa détente à son cheval et d'appliquer son bagage technique en conditions réelles de concours
- Être capable de construire son barrage

### 18. Debriefing et bilan (1h)

- Debriefing individualisé
- Restitution et bilan collectif
- Point sur le suivi et la labellisation

## Durée

---

3 sessions de 2 jours (8h/jour), de décembre à février 2023

### SAINT-LÔ – Frédéric David

- 1) 21/22 décembre
- 2) 15/16 janvier
- 3) 5/6 février

### REIMS – Jean-Maurice Bonneau

- 1) 21/22 décembre
- 2) 15/16 janvier
- 3) 5/6 février

## Modalités et délais d'accès

---

Les candidatures devront être déposées par un formulaire dédié dont le lien sera communiqué sur le site shf.eu entre le 20 septembre et le 22 octobre. Les postulants, qui devront choisir leur lieu de formation, devront indiquer au dépôt :

- Statut du cavalier
- Date d'entrée sur le circuit SHF
- Nombre de chevaux sur le circuit SHF en 2022 et 2023
- Participation à la Grande Semaine de Fontainebleau en 2022 et 2023

Dans le cas d'un nombre de candidats supérieur au nombre de place allouées par formation (10 – 12) un tri sera fait dans l'ordre du top 100.

La sélection définitive sera communiquée au plus tard le 12 novembre, par lieu de formation.

Une inscription devra être réalisée pour chaque session individuelle. Les inscriptions seront ouvertes 3 semaines avant le début de la formation, et seront clôturées 10 jours avant. Lors de l'inscription des cavaliers sélectionnés,

ceux-ci devront renseigner, pour la session considérée, le nom de deux jeunes chevaux, âgés de 3 à 5 ans en 2023 (4 à 6 ans en 2024) qui les accompagneront.

## Tarif

---

1450€ HT

## Contacts

---

Marion Vaillant – [marion.vaillant@shf.eu](mailto:marion.vaillant@shf.eu) – 06 15 03 93 97

## Moyens pédagogiques

---

### Sites de formation

Les sites retenus sont adaptés à la pratique de l'équitation de haut niveau, il s'agit de pôles équestres à rayonnement national et international. Leurs infrastructures permettent l'organisation des différentes sessions des stages par tous temps, avec l'appui d'équipes techniques performantes, habituées à l'accueil de cavaliers et chevaux de haut niveau, et disposant du matériel adéquat. Ces pôles ont également été choisis par leur implantation géographique, à proximité des cavaliers cibles de cette formation.

### Calendrier

Les sessions de formation sont organisées lors de l'inter-saison, pendant la période préparatoire des jeunes chevaux avant leur arrivée sur le circuit. La période de décembre à février permet ainsi de parfaire la formation des 3 ans, déjà au travail depuis quelques mois, et pleinement entrés dans leur phase d'apprentissage, et de disposer d'un à deux mois de perfectionnement et de mise en application des acquis à l'issue de la formation avant le début de la saison. Les sessions organisées mensuellement ont été définies en concertation avec les formateurs, et permettent la mise en application du bagage acquis lors de la session précédente, et son évaluation lors de la suivante.

### Formateurs

#### Jean Maurice Bonneau

- Ancien membre de l'équipe de France
- Entraîneur/ sélectionneur Equipe de France
- Sélectionneur et chef d'équipe du Brésil
- Entraîneur privé de cavaliers olympiques
- Membre actif et Chef d'équipe de la Young Riders Academy

#### Frédéric David

- Cavalier de 5\*
- Sélectionneur et préparateur de jeunes chevaux pour le plus haut niveau
- Coach de cavaliers de haut niveau

### Pratique à cheval

- Mise à disposition de matériel pour parcours de saut d'obstacles avec mur, bidet/rivière, sous-bassements conforme aux exigences SHF
- Mise à disposition de matériel pour parcours de cavalettis et dispositifs de mécanisation
- Cavalerie personnelle
- Constitution de petits groupes de 3 à 4 cavaliers, définis selon l'âge des chevaux et leur niveau d'avancement en dressage et sur les barres

### Modules théoriques / debriefings

- Mise à disposition sur les sites d'accueil de salles de formation entièrement équipées pour le bon fonctionnement de la formation (supports papier, vidéo projecteur, caméra et micro)
- Envoi des supports pédagogiques par mail

### Méthodes mobilisées

---

- Echanges permanents avec le formateur et les autres stagiaires lors de la formation à cheval comme à pied
- Debriefing collectif à l'issue des séances, et individualisé avec le formateur en fin de session, chaque jour
- Compte-rendu écrit pour chaque stagiaire (cahier du cavalier rempli par le stagiaire), exemples d'exercices à travailler jusqu'au stage suivant
- Groupe d'échange permanent pendant et après la formation

### Modalités d'évaluation

---

L'évaluation a lieu en continu, au cours des séances. L'évolution du stagiaire au cours de chaque session est précisée sur le cahier du cavalier qui lui est remise. Le formateur évaluera la capacité du cavalier à effectuer les exercices et à s'évaluer lui-même.

A l'issue de la formation, des vidéos en compétition, issues de SHF vidéo, de chaque cavalier sont envoyées aux formateurs, 1 tour de 4 ans (1<sup>er</sup> tour jour 1), 5 ans, et 6 ans (2<sup>ème</sup> jour au chrono) sur le premier tiers de la saison. Elles seront évaluées par le formateur, et seront également envoyées à l'ensemble des membres du jury, composé de :

- Le formateur intervenant
- Le formateur non intervenant
- Le salarié SHF présent à la formation
- La directrice ou un élu de la SHF

A l'issue de la session d'examen des dossiers, qui aura lieu entre le 15 mai et le 15 juin, le jury attribue le label « Cavalier SHF jeune chevaux CSO » aux cavaliers ayant démontré la mise en pratique permanente d'une équitation respectueuse, et une capacité à former et valoriser un jeune cheval de 4, 5 et 6 ans.

### Accessibilité aux personnes handicapées

---

L'ensemble des sites sont accessibles aux personnes handicapées. Lors de l'inscription définitive, chaque cavalier sera contacté individuellement par son référent site, la question du handicap sera évoquée. En cas de besoins particuliers, les personnes seront mobilisées en fonction des besoins : référent site / équipe SHF, IFCE, MDPH...

### Engagement des bénéficiaires

---

En amont de l'inscription, les cavaliers sont contactés par mail, puis par téléphone, pour un entretien individuel. L'interlocuteur SHF repose le cadre et l'objectif de la formation, pour s'assurer de la bonne compréhension du bénéficiaire. Tout au long de la formation, il est le contact privilégié des stagiaires sur le terrain, il réalise dans ce cadre un entretien individuel avec chaque cavalier à l'issue des sessions de 2 jours, notamment pour identifier tout abandon potentiel et favoriser l'engagement des bénéficiaires. Il se tient également leur disposition par mail, téléphone ou Whatsapp pour répondre aux différentes questions et identifier tout problème et le résoudre. Lors de cet entretien, le bénéficiaire pourra aborder ses besoins spécifiques.